

Souvenez-vous de la rafle de la rue des Terres au Curé

Les rafles ne sont pas de l'histoire ancienne. Souvenez vous de la rafle organisée rue des Terres au Curé à Paris, dans un foyer de migrants, en février 2008.

Devant la situation des gens qui ont été présentés à la Justice, le procureur de la République lui-même, pourtant personnage d'Etat, s'est senti obligé d'écrire au Préfet de police, pour s'indigner : on instrumentalise la justice, les faits reprochés aux personnes passées par le Tribunal ne tiennent pas la route et les « raisons » ayant entraîné le bouclage de l'établissement n'ont aucune réalité (il faudrait relire les textes, mais je me demande même s'ils les « autorités » se sont donné la peine de « justifier » en droit cette descente).

Et l'on n'a pas lésiné pourtant sur les arrestations : 116. Nous sommes bien cette fois dans la logique d'une rafle. Comme si notre boteur d'étrangers hors de France voulait tester les réactions des autres administrations et de la société civile.

Mais qu'est-ce qu'une « Rafle » demanderez-vous ? Ouvrez un dictionnaire, c'est tout simplement : « l'arrestation massive opérée à l'improviste par la police dans un lieu suspect ». Ils nous sont très utiles les dictionnaires par les temps qui courent !

Notre indignation est d'autant plus grande que ce lieu d'hébergement rue des Terres au curé n'avait rien de suspect. Parfois la police rafle sous le prétexte de logements insalubres (d'ailleurs je crois savoir qu'ils vont concocter d'autres descentes de ce genre et qu'Amiens n'est pas à l'abri de cette démarche : il est même possible qu'en ce 18 mars la réalité m'a dépassé. Je n'en suis pas dupe). Déjà ne nous y trompons pas : ces rafles n'ont pas pour but de mieux loger les gens maltraités par des marchands de sommeil. On ne va pas lever brutalement à l'heure du laitier ces marchands de sommeil. Non il s'agit de repérer les personnes à bouter hors de France puisque cela devient l'une des activités majeure d'une partie de notre police. Il faudra bien aussi que nous aidions nos citoyens-policiers à sortir de cette manière de concevoir leur travail.

Quelques semaines auparavant nos ministricules s'indignaient de ceux qui parlaient déjà de « rafles », disant qu'il y avait excès de vocabulaire à les accuser ainsi, alors qu'ils n'arrêtaient les gens que « un par un ». Ils ne bouclaient pas de quartiers comme au temps de Vichy ! Pas d'arrestation massive ! (ils lisent les dictionnaires nos *rafleurs*).

Rappelez-vous, en effet, dans la région d'Orléans, voici quelques mois : les policiers, bien informés de nouveaux arrivages, attendaient que les étrangers sortent d'un lieu de rétention « ouvert » pour les arrêter au prétexte par exemple qu'ils ne traversaient pas dans les passages cloutés, ce qui est bien sûr très dangereux pour la sécurité publique. Sachant d'où ils sortaient il était garanti que l'arrestation permettrait de découvrir « par hasard » d'autres motifs à les garder. La aussi la Justice devant relâcher ces pauvres gens quelques jours plus tard. Vous voyez comme ils testent toutes les possibilités, nos *Rafleurs*.

Quand j'imagine l'ensemble des perversités à l'œuvre sur toute la chaîne de commandement pour arriver à cela je m'insurge au plus haut point, je ne peux que dénoncer nos ministricules qui se disent sans doute bons chrétiens pour la plupart.

En ce mois de février 2008 ils ont été pris là la main dans le sac, irréfutables, ils ont monté d'un cran la pression.

Ne nous laissons pas abuser par les justifications qu'ils développent. La rafle est bien inscrite comme horizon d'attente au fond de leur pensée, ce qui les conduira à imaginer d'autres opérations, si nous ne les arrêtons pas à temps. Refusons dès aujourd'hui, à tout instant, à tort et travers, les matins bruns auxquels on voudrait nous préparer.